



Association des Françaises et Français des institutions communautaires et européennes

La Lettre de l’AFFCE

Mai 2020

Sommaire

Le mot du Président.....	3
Fiscalité et affaires notariales	5
Affaires statutaires.....	6
Activités récentes de l’AFFCE.....	7
Conférence de Fabrice Serodes sur le Brexit.....	7
Conférence sur « les Espagnes », la question catalane, les conséquences de la crise pour l’Espagne et pour l’Europe avec l’historien Benoît Pellistrandi, AFFCE, Bruxelles, mardi 3 décembre 2019.....	13
Activités futures de l’AFFCE.....	17
In memoriam	18
Coin des lecteurs	19
Revue	19
L’économie contre l’écologie ?	19
Les données : carburant de la troisième révolution industrielle.....	19
Les enjeux de la PAC pour la prochaine décennie.....	19
Politique de concurrence et Politique industrielle : pour une réforme du droit européen	19
La promotion en Europe des labels écologiques destinés aux fonds d’investissement	19
Blog post.....	20
Bientôt la fin pour les négociations sur le cadre financier pluriannuel ?.....	20
Ouvrages.....	20
Lesbos, la honte de l’Europe.....	20
Le coup d’Etat citoyen, ces initiatives qui réinventent la démocratie	21
Le casino climatique	21
Gouverner la ville numérique	21
Derrière la machine : Une scientifique au pays des algorithmes	22
La société d’exposition. Désir et désobéissance à l’ère du numérique.....	22

Rouge vif, l'idéal communiste chinois	22
Comment adhérer à l'Association	Error! Bookmark not defined.
DEVENEZ MEMBRE DE L'AFFCE.....	24
COMITE EDITORIAL	24

Le mot du Président

Depuis février 2020, notre Union est entrée dans une situation économique et politique exceptionnelle. Bien que critiquée par les médias, l'Europe et la Commission européenne ont continué à fonctionner et mettre en œuvre les politiques prévues par les traités, au service des citoyens et des Etats membres. Aujourd'hui, l'Union prépare la suite, notamment dans le domaine économique et monétaire. La BCE a vigoureusement réagi. La Commission est en train de revoir sa proposition sur les perspectives financières. L'objectif est d'adopter un budget et des instruments qui permettent une relance de l'économie du vieux continent, au service des citoyens européens. Comme, on a pu le constater, l'Union est un combat et si l'objectif est partagé, les moyens ne sont pas encore agréés à ce stade par les Etats. On doit souligner que l'arrêt du Tribunal Constitutionnel de Karlsruhe du 5 mai, ne vas pas dans le bon sens et ajoute de la confusion à propos de l'action de la BCE ; outre les conséquences sur l'interprétation du droit communautaire et sur le rôle de la Cour de justice.

Pour ce qui concerne le personnel, les institutions et la Commission ont largement recouru au télétravail et abordent le déconfinement, de manière prudente. Il est important que cette approche soit préservée, en lien avec les autorités belges, luxembourgeoises et italiennes, pour les principaux lieux d'affectation. La question sera de déterminer quelles seront les conséquences de cette crise sur les modes de travail et d'organisation des institutions, à moyen et long termes. Les changements qui vont découler de cette crise ne devront pas se faire au détriment de l'efficacité des institutions et des intérêts du personnel. Il est fondamental de préserver les institutions de l'UE qui constitueront les instruments de la reprise.

Dans ce contexte, l’AFFCE continuera sa veille à propos des questions budgétaires et statutaires, dans l’intérêt de ses membres et de la Communauté française au sein des institutions.

Fabrice Andreone, Président AFFCE

Contact : AFFCE@ec.europa.eu

Sur l’analyse juridique de l’arrêt de la Cour de Karlsruhe, vous pouvez lire le papier du professeur Jacques Ziller sur les conséquences juridiques de cette affaire « *The unbearable heaviness of the German constitutional judge* »

https://www.linkedin.com/posts/jacques-ziller-48708231_karlsruhe-defies-the-european-union-activity-6665614405377507328-EaLn

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux :

Site web: <http://www.affce.eu>

Sur facebook : <https://www.facebook.com/affce.institutionseuropeennes.3>

Sur linkedin : <https://www.linkedin.com/company/affce>

Fiscalité et affaires notariales

L’AFFCE a préparé une **circulaire pour vous guider dans la déclaration d’impôt sur les revenus 2020**. Elle est disponible pour les membres de notre association à jour de cotisation : affce@ec.europa.eu

Par ailleurs, notre **guide de fiscalité** de 53 pages (résident en France/résident en Belgique) à jour est disponible pour les membres à jour de cotisation: affce@ec.europa.eu

Nous avons prévu une **conférence sur la fiscalité** à l’automne avec **des rendez-vous individuels** (« confessionnal ») afin que les membres puissent exposer leur situation à **notre avocat fiscaliste**. Nous vous tiendrons au courant.

L’AFFCE est en train de conclure un accord avec un **Cabinet spécialisé dans le domaine des affaires notariales**. Les membres de l’AFFCE à jour de cotisation peuvent envoyer leurs questions qui seront ensuite dirigées vers ce nouveau Help Desk : affce@ec.europa.eu

Affaires statutaires

La Commission a adopté une révision des Dispositions Générales d'exécution (DGE) sur les remboursements médicaux pour adapter les critères de la maladie grave. La décision qui révisé les DGEs peut être trouvée sous la référence C(2020)3002 du 12 mai 2020 modifiant la décision du 2 juillet 2007 portant fixation des dispositions générales d'exécution relatives au remboursement des frais médicaux.

Elle a également modifié la décision relative aux congés qui permet de **prendre en compte les nouvelles situations de parentalité liées à l'évolution de la médecine pour l'octroi de congés de naissance par l'AIPN.** Il s'agit de la décision de la Commission C(2020)1559 du 16 mars 2020 modifiant la décision C(2013) 9051 du 16 décembre 2013 relative aux congés.

Par ailleurs, vous trouverez la **Communication de la Commission C(2020) 2880 qui explique la réorganisation des six agences recherche** à l'adresse suivante : <https://myintracomm.ec.europa.eu/work/Documents/aex-programmes-delegation/C%282020%29-2880-en.pdf>

Enfin, nous attirons votre attention sur l'adoption du **rapport 2019 du Médiateur européen** qui a été rendu public le 4 mai 2020. Vous le trouverez sur le site web du Médiateur à l'adresse Internet suivante : <https://www.ombudsman.europa.eu/en/annual/en/127393>

Les membres qui souhaitent poser des questions sur des problèmes statutaires ou de personnel peuvent nous écrire à : affce@ec.europa.eu

Activités récentes de l’AFFCE

Conférence de Fabrice Serodes¹ sur le Brexit

Depuis notre dernière intervention à l’AFFCE en 2016 sur les conséquences politiques du Brexit, nous avons publié une partie de nos conclusions dans *The Conversation*². A présent qu’une partie du processus est achevé, nous souhaiterions élargir la perspective plus globalement en tant qu’historien. Derrière les facéties médiatiques et les spéculations économiques couvertes par la presse, je suis en effet plus sceptique sur l’*historicité* du Brexit. Bien qu’il soit trop tôt pour se prononcer entièrement, on peut déjà tenter un diagnostic de l’usage de l’histoire qui peut en être fait.

I. Pour les Britanniques, un non-événement

A. Une imitation grotesque du Blitz churchillien

Les Brexiters ont cru se donner le beau rôle en rejouant la campagne d’Angleterre. Cette représentation est largement exagérée. Personne d’autre dans le monde ne voit de parallèle avec la Seconde Guerre mondiale. Même le Blitz n’a rien d’unique, les Russes peuvent bien davantage prétendre avoir sauvé le monde à Stalingrad. Elle permet de redorer à peu de frais le blason britannique, terni par l’*appeasement*, et qui n’a eu que peu d’occasion de le faire depuis 1945, hormis les JO de 2012. Elle permet aussi de tirer sur tout ce qui bouge. De tous les reducteurs *ad hitlerum*, c’est Boris Johnson qui est allé le plus loin dans le non-sens historique, utilisant cette formule employée d’ailleurs indifféremment contre l’Union européenne, le président français François Hollande (2016) ou pour son opposé, le président russe Vladimir Poutine (2018). Cette attitude fait plutôt penser à un Nigel Farage qu’à un Winston Churchill, rompant au passage avec ce qui a longtemps fait la marque de fabrique, l’étiquette victorienne et l’*understatement*. En somme, les Brexiters, loin d’honorer leur identité nationale, la sapent.

¹ Les propos de l’auteur, Fabrice Serodes, sont tenus à titre personnel. Ils n’engagent ni l’Union européenne, ni la Commission européenne, ni l’AFFCE.

² F. Serodes, « Brexit : le Royaume-Uni sort, ses idées restent », *The Conversation*, 17 janvier 2017 et « Elections au Royaume-Uni. Le syndrome Chirac version Theresa May », *The Conversation*, 9 juin 2017.

B. Une crise sans précédent de la démocratie britannique

Cette situation présente davantage de points communs avec l'entre-deux-guerres: situation économique instable, repli identitaire, regain nationaliste, absence de front commun face aux grands défis (migratoire, climatique, économique, sanitaire). Les Brexiters n'ont pas la palme de l'originalité, et ne sont que l'énième déclinaison d'un mouvement de fonds, mais le royaume traverse une crise proprement britannique. Sur le plan géopolitique, le Royaume-Uni est plus divisé. Il ne peut plus se replier sur l'ex-empire colonial, comme le montre les difficultés d'installation d'Harry au Canada et sa marginalisation. La préférence impériale des accords d'Ottawa de 1932 a vécu, notamment face au CETA. Le Royaume-Uni file en somme un mauvais coton postcolonial. Alors que les blairistes s'étaient posés comme les thuriféraires d'une Europe ouverte et avaient accueilli à bras ouvert les « plombiers » et chauffeurs polonais, par contrepied des politiques frileuses notamment de la France³, voilà que les racismes les plus violents se sont ouverts au Royaume-Uni. Certes, il n'y a pas eu d'émeutes antijuives comme en 1934, mais un racisme plus diffus se retourne très violemment contre les immigrés, mais aussi et d'abord, cas intéressant en Europe, contre les Européens eux-mêmes, notamment la communauté polonaise. A la rhétorique « belgophobe » (le président du Conseil Herman van Rompuy insulté par Farage⁴) ; francophobe (Parisiens « voleurs »⁵, Hollande « nazi » par Boris Johnson⁶); et surtout germanophobe. L'UE est présentée comme l'instrument d'un complot allemand destiné à obtenir par le vol ce qu'Hitler a échoué à obtenir par la force⁷. Les ringards se posent en héritiers du Blitz face à l'Allemagne hitlérienne, mais quand la chancelière Angela Merkel révolutionne le cours de l'histoire en accueillant des migrants, alors même que les printemps arabes ont été encouragés par les frappes franco-britanniques en Libye, eux les relèguent dans la jungle Calais, en recréant des frontières britanniques en France, comme au Moyen Age, tout en prétendant devoir encore « reprendre le contrôle » des frontières. Déni de réalité pour un pays qui n'a jamais fait partie de l'espace Schengen, la coopération européenne concrète et récente la plus nombreuse.

A l'intérieur, le Royaume-Uni doit faire face à un indépendantisme écossais bien plus fort et à des tensions en Irlande du Nord. Sur le web, les Irlandais derniers ont remplacé

³ E. Consterdine, "The huge political cost of Blair's decision to allow Eastern European migrants unfettered access to Britain", *The Conversation*, 16 novembre 2016

⁴ « Vous avez le charisme d'une serpillère humide », intervention de l'eurodéputé britannique Nigel Farage au Parlement européen, 24 février 2010.

⁵ Déclaration de B. Johnson à une réunion du parti conservateur à Birmingham, 4 octobre 2010.

⁶ Déclaration de B. Johnson à New Dehli, 18 janvier 2017.

⁷ F. O'Toole, *Heroic Failure : Brexit and the Politics of Pain*, 2018.

les Français en tant qu' « anglophobes » de service. L'économie britannique donne des signes de faiblesse, qui ne lui permettent pas de se poser en modèle. Les sortants ont beau jeu de reprocher certes à l'euro ses modestes performances, mais oublient que le capitalisme anglo-saxon, co-piloté depuis la City de Londres, est à l'origine de la crise financière globale qu'a traversé l'UE à partir de 2008. Cette amnésie n'est pas sans rappeler celle des Etats-Unis face à la crise de 1929. Sur le plan politique, l'historien Brexiter Robert Tombs a martelé la « souveraineté » du peuple, mais la démocratie britannique souffre en profondeur comme jamais: campagnes populistes et mensongères, Parlement bafoué et contesté, même violemment avec l'assassinat de la députée Jo Cox en 2016, et justice dénoncée. Le Brexit a terni le modèle « westministerien » en son cœur, défendu historiquement par les historiens nostalgiques de l'Empire, comme Niall Ferguson. Les principaux legs britanniques sont bafoués et ce n'est plus la démocratie que le Royaume-Uni exporte dans cette crise, comme le fait l'UE.

C. Un gaullisme anachronique

Le Royaume-Uni aurait une histoire plus différente de la plupart des Etats européens. Ce faisant, les Brexiteurs prétendent renier la latinité, la « normandité », la francité, la Renaissance européenne, les Lumières, l'industrialisation, les guerres au profit de « l'anglo-saxonité » et de créations indigènes spontanées. Comme l'a remarqué Colley⁸, l' « anti-... » fait partie intégrante de l'identité britannique, et les Brexiteurs en sont l'expression. C'est donc surtout une rupture avec la stratégie d'influence. Comme l'a remarqué Brendan Simms, l'Europe a toujours fait partie intégrante du processus de décision britannique au point qu'il s'agissait de l'influencer de l'intérieur. Ce n'est donc pas l'identité britannique qui change mais sa stratégie⁹.

En même temps, depuis Thatcher on observe une certaine convergence paradoxale avec l'attitude de leur pire ennemi, De Gaulle, auquel le Brexit donne raison rétrospectivement, tant sur l'inadaptation de ses structures économiques que sur le cheval de Troie des Etats-Unis. Les Brexiteurs reprennent ainsi des accents gaullistes. Les concessions faites aux britanniques l'ont été quasi systématiquement sur le mode de l'ultimatum dès les premières années, au moment du « compromis de Fontainebleau », au moment du Tunnel sous la Manche, lors des exit options de Maastricht. De fait, ils ont obtenu énormément. Une grande partie de la

⁸ L. Colley, *Britons. Forging the nation 1707-1837*, 1992.

⁹ B. Simms, *L'Europe britannique*, 2016.

construction européenne a été délibérément britannique : promotion du marché intérieur par Lord Cockfield, élargissement trop rapide voulue par Blair, triomphe de la concurrence libre et non faussée comme politique la plus consensuelle, financement privé d'Eurotunnel, baisse substantielle de la PAC, affaiblissement des politiques de solidarité dès Thatcher avec une vision budgétaire comptable, OTAN inscrite dans les traités, guerre en Irak et ses conséquences, non-coopération terroriste par refus d'extradition, espionnage des Alliés européens grâce à Echelon, absence d'Europe sociale. On se demande donc ce que peut obtenir un gaullisme intransigeant en dehors de l'Europe.

II. Le Brexit en Europe et dans le monde: soubresaut ou tremblement de terre ?

A. Un tournant européen?

Le Brexit pourrait donc devenir historique, mais cela dépend en partie de la réponse apportée par l'UE. Première hypothèse: Il est paradoxalement un non-événement, rien de nouveau sous le soleil de l'UE. Il peut être traité comme un événement, mais certainement pas significatif. S'étant préalablement exclu dès le début de l'ensemble des politiques majeures, il ne manque à personne. Les politiques de l'euro, de Schengen, régionales, Erasmus+, peuvent continuer comme avant, avec leurs avantages et leurs défauts.

Deuxième hypothèse. L'UE fait son autocritique et accomplit le rêve thatchérien du discours de Bruges. Elle tient compte du Brexit et répond aux critiques. Elle réforme son recrutement et son fonctionnement; elle change de politique monétaire; elle favorise des coalitions variables et non systématiquement une Europe à l'allemande; elle promeut une Europe de la recherche et de l'innovation plus efficace que dans les années 2000; elle réforme la PAC; Frontex défend plus efficacement les frontières; elle veille à assurer l'efficacité du libre-échange contre les protectionnismes. L'ensemble de ces réformes donneraient tort rétrospectivement aux Brexiters, qui pourraient revenir.

Troisième hypothèse, on assiste à une Renaissance européenne libérée. L'UE sort du silence embarrassé adopté pendant les campagnes référendaires européennes. Libérée du fardeau britannique, l'UE peut enfin se construire. Les politiques de l'UE, suivant la logique du traité de Lisbonne, sont plus politiquement engagées : politique climatique - le *Green deal* va dans ce sens - politique de concurrence, politique commerciale, politique étrangère. L'UE s'engage contre les manipulations politiques antieuropéennes – et pas seulement les interférences russes

- des Brexiters sur les réseaux sociaux. Elle rappelle les bénéfices de la politique commerciale, régionale ou scientifique, moyennant une véritable diplomatie culturelle et non une simple communication plus proactive. Elle intègre la valeur ajoutée européenne dans ses évaluations. Eventuellement elle y ajoute d'autres politiques, notamment sociales. De ce point de vue, le Brexit doit aboutir à une réintroduction des valeurs de l'UE dans le recrutement des fonctionnaires européens (EPSO) et dans l'évaluation des dossiers scientifiques.

B. Renaissance ou fin de l'histoire européenne ?

Dans une large mesure, l'historicité du Brexit ne dépend cependant pas de l'Europe ni du Royaume-Uni, mais du reste du monde. Dans un contexte de crise, le cas britannique, déjà suivi par les Etats-Unis de Donald Trump, peut essaimer. Le Royaume-Uni continue de jouer les trouble-fêtes. Il devient un pirate, comme le craint Philippe van Parijs, aux marges de l'Europe et la City assume son rôle de paradis fiscal, aux côtés des îles britanniques qui le sont déjà.

Le Brexit crée un précédent fâcheux pour les autres Etats, qui peuvent être tentés de se replier. Les populismes y trouvent un encouragement et travaillent l'UE comme jamais en Belgique, en France, en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Hongrie...pouvant dans un contexte fragile de guerre, de crise économique, de crise migratoire et climatique avoir raison non seulement de l'UE, mais de l'Europe en soi. La contamination a semblé provisoirement évitée par l'UE lors des négociations, mais la crise sanitaire de 2020 pourrait tout remettre en cause.

Un scénario plus optimiste pour la construction européenne verrait l'UE tenir bon et le Royaume-Uni être marginalisé. La souveraineté extérieure qui vitupère contre la supranationalité depuis le discours de Bruges en 1988 est très loin de la « souveraineté élargie » plaidée par Churchill au discours de la Haye de 1948 et à laquelle correspond l'UE, seule apte à faire poids sur le plan géopolitique¹⁰. En affirmant sa souveraineté, l'UE démonte les contradictions britanniques, qui s'accommodent dans le même temps très bien de l'inféodation américaine (nucléaire, OTAN, électronique, automobile) ; indienne (Rover, Rolls Royce) et chinoise. Le Royaume-Uni, attaqué par une anglophobie en hausse, éclate.

Le scénario le plus pessimiste serait perdant-perdant. Le Brexit a fait perdre un temps précieux et de l'argent à l'UE, incapable de répondre aux grandes crises. Il a démodé l'Union

¹⁰ Discours de W. Churchill au Congrès de la Haye, 7 mai 1948.

européenne et l'a rendue encore moins désirable. Le *timing* est particulièrement mauvais. Comme l'écrit Ian Kershaw, le Royaume-Uni quitte l'UE au moment d'entrer dans des eaux dangereuses: à l'heure des défis mondiaux de changement climatique, des défis démographiques, des défis sociaux et économiques, des risques géopolitiques, cette perte de temps a durablement affaibli l'Union européenne face aux autres puissances politiques et économiques et nuit à l'emploi¹¹. Le Brexit entrainerait l'Europe dans une marginalisation, dépassée par les questions sanitaires, mais aussi climatiques, économiques et géopolitiques. Ce scénario réduirait les Européens au statut de simples spectateurs, passifs, de l'histoire, dont ils seraient sortis.

Conclusion

Pour une campagne qui prétendait reprendre le « contrôle », le Brexit devient un événement largement incontrôlé. La crise sanitaire a renforcé ce défi. Il incombe en partie à l'UE qu'il ne soit pas incontrôlable.

Merci de votre invitation et de votre attention.

¹¹ I. Kershaw, *L'Age global. L'Europe, de 1950 à nos jours*, 2020.

Conférence sur « les Espagnes », la question catalane, les conséquences de la crise pour l'Espagne et pour l'Europe avec l'historien Benoît Pellistrandi¹², AFFCE, Bruxelles, mardi 3 décembre 2019

Benoît Pellistrandi, historien spécialiste de l'Espagne, a rappelé et analysé les faits qui ont marqué l'évolution de la crise catalane en recherchant les ferments dans l'histoire longue des relations souvent dramatiques entre Barcelone et Madrid et en insistant également sur les effets de la grande crise financière de 2008 sur son accélération. Il s'engage personnellement dans le débat, développe sa propre lecture de la crise, mettant clairement en cause la responsabilité des indépendantistes dans le cours qu'elle a prise dans les années récentes. Quelles que soient les raisons historiques et économiques qui ont pu jouer un rôle dans cette crise, celle-ci est d'abord une crise politique, construite de toutes pièces par les indépendantistes, d'après le conférencier. Il centre donc son analyse sur la conjoncture politique qui a amené la tenue du référendum de 2017, refusant de surestimer la part de la détermination historique. Cette crise est d'abord, selon lui, le résultat de stratégies politiques souvent improvisées, adoptées par les dirigeants indépendantistes, lancés dans une fuite en avant sans mesurer ce que pouvait signifier l'indépendance de la Catalogne dans le cadre à la fois national et européen.

Notre conférencier estime que la stratégie actuelle des indépendantistes catalans de confrontation avec l'État espagnol menace la culture du compromis démocratique et de l'oubli des combats passés introduite avec l'adoption de la Constitution de 1978, votée à 91% par les Catalans, compromis établi entre les élites nationales et régionales et dont la condition avait été la reconnaissance de la pluralité des nationalités par une décentralisation et une régionalisation sans équivalent en Europe. Ce nouvel État des autonomies avait créé 17 communautés autonomes. Le projet des indépendantistes a généré une crise majeure non pas seulement de l'identité espagnole mais du projet démocratique du pays lui-même, remettant en question cet acquis démocratique par une critique des relations inscrites dans le cadre constitutionnel qui s'appuie sur l'unité de la nation espagnole.

La question posée par Benoît Pellistrandi est donc la suivante : « Pourquoi le nationalisme catalan est-il entré en contradiction avec la démocratie espagnole ? » La crise, s'est, selon lui, nouée autour de la double question : « L'Espagne est-elle un État ou un État-nation ? La

¹² Les propos de l'auteur, Benoît Pellistrandi, sont tenus à titre personnel. Ils n'engagent ni l'Union européenne, ni la Commission européenne, ni l'AFFCE.

Catalogne n'est-elle pas une nation et si oui, ne pourrait-elle pas être un État ? ». Tout a commencé le 16 juillet 1998 avec la « Déclaration de Barcelone » signée par les nationalistes basques, catalans et galiciens : « Après 20 ans de démocratie, l'articulation de l'État espagnol comme État plurinational reste non résolue. Il convient de commencer une nouvelle étape au cours de laquelle nos réalités nationales seront reconnues par l'État et l'Europe ». Un nouveau statut de la Catalogne, voté par son Parlement en 2005, fut annulé partiellement par le Tribunal constitutionnel en 2010, et, en particulier, son préambule qui définissait la Catalogne comme une nation. La manifestation organisée à Barcelone pour protester contre cette annulation a rassemblé près d'un million de personnes. L'engrenage qui va conduire à la situation actuelle pouvait alors s'enclencher.

À partir de ce moment, la vie politique espagnole va s'installer progressivement dans une double logique : le clivage politique classique gauche/droite et l'affrontement centre/périphérie, mettant à l'épreuve le pacte passé en 1978 entre les libéraux et les sociaux-démocrates. Le passage du nationalisme à l'indépendantisme déplace alors les lignes de clivage au profit des lignes de fracture. Les stratégies adoptées par les indépendantistes vont produire une série d'implications pour la démocratie espagnole et pour la Catalogne elle-même.

D'après l'auteur, les indépendantistes vont instrumentaliser le passé en construisant l'image fantasmée d'une nation catalane humiliée et méprisée par le centre castillan, gommant la rupture démocratique de 1978 au profit de la continuité de l'oppression franquiste. La victoire du Parti populaire de M. Rajoy aux élections nationales de novembre 2011 créera ainsi les conditions d'un bras de fer avec le centre sans solution dans la mesure où le nouveau gouvernement, s'appuyant sur le terrain de la légalité constitutionnelle, n'est pas plus ouvert à une véritable négociation que les indépendantistes eux-mêmes qui sont engagés dans une stratégie unilatéraliste.

Les stratégies adoptées par les différentes tendances indépendantistes vont les amener, dans leur volonté de surimposer en Catalogne le clivage entre indépendantistes et anti-indépendantistes au clivage gauche/droite, à tenter de s'unir. Ce qui amène à partir de 2012 à une entente puis, après 2015, à une alliance entre la CiU de centre droit et l'ERC de gauche, alliance qui gagne les élections régionales. La majorité indépendantiste a besoin en outre du soutien de la CUP, d'extrême-gauche, qui la tiendra désormais en otage. Tout sépare alors ces différentes tendances hormis la question de l'indépendance elle-même. Le Parti socialiste

catalan est marginalisé alors qu'historiquement ce parti jouait le rôle de lien entre Madrid et Barcelone. Avec Carles Puigdemont à la tête de la Generalitat, incarnant ce faux consensus, la dynamique indépendantiste va s'accélérer.

Selon Benoît Pellistrandi, le mouvement va s'enfermer dans une unanimité catalane qui n'existe pas en utilisant la procédure du référendum pour l'affirmer et la légitimer. Les indépendantistes organisent ainsi le 9 novembre 2014 une consultation contre laquelle le Tribunal constitutionnel émettra un avis de suspension. Ce moment est important. Les deux questions posées sont les suivantes : « voulez-vous que la Catalogne soit un État ? Et, si oui, voulez-vous qu'il soit un État indépendant ? 80% des votants répondront oui aux deux questions. D'après l'auteur, lors de ce vote, 37% seulement des six millions d'électeurs ont participé – une abstention qui ne signifie pas l'indifférence mais le refus de participer à une consultation contestée. Seulement 29% des inscrits ont voté pour l'indépendance. Cette dissymétrie entre inscrits et exprimés va créer une coupure croissante de la société, les indépendantistes s'enfermant dans une logique militante opposée à la logique institutionnelle. La nouvelle majorité de 2015 va s'engager à organiser un véritable référendum sur l'indépendance qui se tiendra le premier octobre 2017. 90% des votants se prononcent pour l'indépendance mais ils ne sont que 2,2 millions à se déplacer et des doutes s'élèvent sur la régularité du scrutin. Le Tribunal constitutionnel suspend l'application de la loi référendaire. Carles Puigdemont s'enfuit en Belgique. L'erreur capitale des indépendantistes, estime Benoît Pellistrandi, a été de prendre pour plus solide qu'elle n'était cette majorité indépendantiste sortie des urnes. En réalité, la population catalane est gravement divisée. En 2016, l'opinion indépendantiste avait atteint 47% contre 42%. En janvier 2018, la majorité s'était retournée, 53% se prononçant, d'après les sondages, contre l'indépendance.

Benoît Pellistrandi voit dans la stratégie des indépendantistes une dérive en ce sens qu'elle divise et qu'elle est antidémocratique. Divisive en opérant une coupure des Catalans en deux camps opposés, et anti-démocratique en rendant problématique la question même de la démocratie espagnole. Sont-ce les Espagnols comme citoyens qui sont porteurs des droits garantis par la Constitution ou non ? « Sont-ce les territoires qui donnent des droits ou les citoyens espagnols qui en sont porteurs » ? Quel est donc le lien existant désormais entre nationalisme et démocratie ? « Les nationalistes sont-ils donc devenus antidémocratiques en Espagne » ? Que devient alors la Constitution espagnole elle-même ? La stratégie indépendantiste n'est-elle pas en réalité révolutionnaire ?

Benoît Pellistrandi, en conclusion, estime que la stratégie des indépendantistes prive l'ensemble des Espagnols de leur souveraineté affirmée dans la Constitution, mettant ainsi en danger le consensus institutionnel instauré en 1978 et hypothéquant les grands enjeux nationaux au Parlement espagnol, de la démocratie, en Espagne et en Europe. Pourtant il faut chercher des solutions et celles-ci sont possibles, mais cela commence par un vrai dialogue : la qualité des responsables politiques en est aujourd'hui plus que jamais la clé.

- Auteur de L'histoire de l'Espagne, des guerres napoléoniennes à nos jours (Editions Perrin, 2013), Le Labyrinthe catalan (Editions Desclée de Brouwer, 2019)

Activités futures de l’AFFCE

L’AFFCE a dû arrêter son cycle de conférence mi-mars, en raison de la situation sanitaire. Nous avons décidé de reporter toutes les conférences, après les congés d’été et nous espérons pouvoir tenir les conférences suivantes, en fonction de directives des autorités belges et communautaires :

- *Les processus décisionnels de l’Union européenne, par **Serge Guillon** (ex Secrétaire général SGAE, responsable de la session des études européennes de l’ENA) et **Florence Chaltiel** (Professeur de droit public, agrégée) (automne 2020)*
- *Rencontre avec **Stéphane Séjourné** responsable de la Délégation française LREM au PE (automne 2020)*
- *Débat élections consulaires (français de l’étranger) et problématiques des fonctionnaires européens (automne 2020, en fonction du nouveau calendrier des élections)*
- *2^{ème} round de bilatérales avec l’avocat fiscaliste de l’AFFCE + Conférence sur la fiscalité des fonctionnaires européens, avec le Cabinet d’avocats de l’AFFCE (automne 2020)*
- *Point d’actualité avec le **Représentant permanent français auprès de l’UE** (TBC)*
- *La géopolitique du domaine maritime de la France, Conférence avec le **Colonel P. Ortiz**, Président de l’AOFB (automne 2020).*
- *Les négociations commerciales internationales avec **Jean-Luc Demarty** (TBC);*
- *Une conférence avec **Sébastien Michon** à propos de son livre : « À l’école des eurocrates : La genèse de la vocation européenne » (fin 2020/début 2021);*
- *Une présentation de l’AMFIE (coopérative financière des fonctionnaires internationaux) (automne 2020);*
- *Une Conférence sur le système des pensions communautaires;*
- *Une Conférence sur le budget 2021-2027 (MFF);*
- *Une Conférence avec le député des Français de l’étranger **Bénélux**;*
- *Une dégustation de cognac/armagnac et/ou tout autre événement de convivialité.*

In memoriam

Nous avons appris le décès de notre collègue Maurice Thomas, dont les obsèques se sont tenues le 4 mai 2020.

Maurice a été un pilier de la DG III (DG GROW) et notamment du transport maritime. Il était un homme de conviction, un européen convaincu, plein d'humanité et de culture qui aimait les plaisirs de la table! Bref, il était l'incarnation de ce que la France et l'Europe peuvent produire de meilleur. Il va nous manquer et nous continuerons à penser à lui.

L'AFFCE souhaite lui rendre hommage ; s'agissant d'un membre de notre Comité qui a tant œuvré pour l'Europe et pour son pays.

Condoléances à son épouse Mieke et à ses filles.

Ceux qui souhaitent lui rendre un dernier hommage peuvent le faire dans un espace dédié, mis à disposition des amis et des relations : https://www.inmemori.com/mthomas-e29bu?utm_source=email&utm_campaign=share-link&utm_content=version1

Coin des lecteurs

Revues

L'économie contre l'écologie ?

Numéro de mars 2020 de la revue « Esprit »

<https://esprit.presse.fr/tous-les-numeros/l-economie-contre-l-ecologie/886>

Les données : carburant de la troisième révolution industrielle

par Henri THOMÉ, Fondation Robert Schuman, Question d'Europe n°548 24 février 2020, www.fondation-robert-schuman.org.

Le numérique est l'une des composantes majeures de la troisième révolution industrielle. Il transforme déjà l'organisation de nombreuses activités, suscite la disparition de certaines, entraîne la création de nouvelles et favorise le développement de l'innovation. Cette mutation est rendue possible par l'exploitation et le commerce de mégadonnées, (big data) grâce à l'intelligence artificielle. Une première étape du développement de l'économie numérique est liée à l'exploitation du big data constitué par les données personnelles laissées sur le web, qui ont été pour l'essentiel utilisées par les GAFAM. La deuxième étape sera nourrie par les milliards de données possédées par les entreprises et liées à leur activité. Mais l'accès à ces données par des tiers reste à organiser.

Les enjeux de la PAC pour la prochaine décennie

Bernard BOURGET, Fondation Robert Schuman, Question d'Europe n° n°547, 17 février 2020.

Politique de concurrence et Politique industrielle : pour une réforme du droit européen

Par Bruno DEFFAINS Olivier d'ORMESSON Thomas PERROUD, Fondation Robert Schuman, Question d'Europe n°543, 20 janvier 2020

La promotion en Europe des labels écologiques destinés aux fonds d'investissement

Revue de l'Union européenne, n°635, février 2020

C'est l'exemple de la France qui est donné ici (décret n°2019-568 du 7 juin 2019).

Blog post

Bientôt la fin pour les négociations sur le cadre financier pluriannuel ?

Eulalia Rubio, Institut Jacques Delors, 20/02/2020

Faire du Pacte vert un succès européen - Coalition, narratif & projets phares

Par Thomas Pellerin-Carlin et Jean-Arnold Vinois

Après la paix, le Marché unique et l'euro, le Pacte vert européen peut devenir la nouvelle mission de l'Union européenne. Sa réussite renforcerait la pertinence et la légitimité de l'UE et lui permettrait de convaincre ses citoyens, notamment les jeunes générations, du rôle capital de l'Europe pour faire face aux défis du XXI^e siècle. Si elle veut faire du Pacte vert un succès européen, l'UE a besoin d'une coalition, d'un narratif et de projets phares qui faciliteront la prise des lourdes décisions stratégiques à venir. C'est pour ces raisons que la Commission européenne vient de présenter une feuille de route comportant 47 mesures stratégiques, dont la création d'un plan d'investissement pour le Pacte vert d'un montant de 1000 milliard d'euros, la promulgation de la toute première loi européenne sur le climat et la refonte du cadre législatif européen dans les domaines de l'énergie et des transports.

Ouvrages

Lesbos, la honte de l'Europe

Jean Ziegler, Seuil

Jean Ziegler a visité, pour l'ONU Lesbos, cette île grecque qui abrite le plus grand des cinq centres d'accueil de réfugiés de l'UE en mer Égée. Plus de 18 000 personnes s'entassent dans ce centre prévu pour 2000 réfugiés dans des conditions sanitaires inacceptables. De nombreux mineurs non accompagnés sont livrés à eux-mêmes. Le droit d'asile y est nié par l'impossibilité même dans laquelle se trouvent la plupart des réfugiés de déposer une demande d'asile. Les réfugiés dénoncent les tentatives de refoulement brutales de Frontex et des garde-côtes grecs et turcs. Les responsables du camp disent leur point de vue, les militants des organisations humanitaires expliquent les obstacles qu'il leur faut lever au quotidien pour sauver des vies. Le dossier est accablant.

Le coup d'Etat citoyen, ces initiatives qui réinventent la démocratie

Elisa Lewis et Romain Slitine, Editions La Découverte

Impuissance des élus face aux maux de notre société, défiance des citoyens face aux pouvoirs publics, désertion des partis politiques, abstention croissante aux élections : la liste des maux qui affectent nos démocraties en Europe est longue. Face à ce constat pessimiste, les auteurs tentent de répertorier quelles initiatives issues de la société civile apportent du changement et du concret comme les mouvements spontanés style Podemos en Espagne, ou les citoyens tirés au sort qui rédigent la Constitution islandaise). Ils étayent de beaucoup d'autres exemples leur thèse : « Le lobbying de la société civile, ça marche ! ».

Le casino climatique

William Nordhaus, éd. De Boeck Supérieur

Traduction française de l'ouvrage de référence de William Nordhaus, professeur de sciences économiques à l'université de Yale qui a reçu, en 2018, le Nobel d'économie pour avoir intégré le changement climatique dans l'analyse macroéconomique de long terme. Le champ du livre est très vaste : origine du changement climatique, ses conséquences, les stratégies de lutte et les coûts ainsi que les impacts politiques. Sa thèse : la croissance économique actuelle produit des effets non désirés et dangereux aux conséquences imprévisibles ; la société vient juste de lancer les dés... parviendrons-nous à sortir à temps de ce jeu de hasard ?

Gouverner la ville numérique

Antoine Courmont, Patrick Le Galès

Sous l'effet du numérique, les villes font face à des transformations dont on mesure encore mal l'ampleur. En moins d'une dizaine d'années, des plates-formes telles qu'Airbnb, Uber ou Waze ont bouleversé les pratiques et les espaces urbains hors de toute régulation politique. Les données, ressources stratégiques majeures, et les algorithmes, à la logique souvent opaque, sont utilisés par les acteurs publics comme privés pour optimiser le fonctionnement urbain. À partir d'enquêtes empiriques, documentées et pluridisciplinaires, ce livre illustre l'enjeu du big data pour la gouvernance urbaine. Cet ouvrage met au jour les enjeux politiques et les défis auxquels sont confrontées les autorités publiques qui gouvernent la ville numérique.

Derrière la machine : Une scientifique au pays des algorithmes

Aurélie Jean, Editions de L'Observatoire

Qu'y a-t-il de l'autre côté des formules mathématiques ? Les fameux « Algorithmes ». Une spécialiste du code et des équations nous guide en terre inconnue pour nous aider à comprendre ce qu'est la modélisation numérique. Pour Aurélie Jean, pourtant, rien de plus simple, de plus lisible qu'une ligne de code : la promesse de comprendre, par la virtualisation des phénomènes, la vie elle-même ; l'ensemble des phénomènes physiques, économiques ou sociétaux - de tout système, vivant ou inerte. Écrire un algorithme, c'est dessiner un chemin de résolution pour un problème donné, un moyen précis et fiable d'accéder à la réponse recherchée. Plonger dans le virtuel pour comprendre le réel : si la démarche semble paradoxale, c'est pour la chercheuse la méthode unique pour maîtriser notre monde, aux nombreux enjeux aujourd'hui encore insaisissables. Et c'est précisément ce moyen, cette machine algorithmique, qui sépare et relie à la fois ces deux univers, réel et virtuel. En comprendre le fonctionnement, c'est comprendre ce qui réconcilie ces deux mondes.

La société d'exposition. Désir et désobéissance à l'ère du numérique

Par Sophie Renaut, Seuil

L'exposition, cette avidité de reconnaissance provoquée par les réseaux sociaux, est l'expression d'un désir qui pousse les citoyens de l'ère numérique à accepter sans barguigner que leur vie privée devienne publique. La surveillance opérée subrepticement par les plateformes numériques est subie sans état d'âme. L'auteur expose les raisons de se méfier de cette transparence constante et incite à l'élaboration d'une liberté politique neuve face à cette mainmise des réseaux sociaux sur les individus.

Rouge vif, l'idéal communiste chinois

Par Alice Ekman, Ed. de l'Observatoire

La Chine est-elle encore communiste, beaucoup en doutent. Or c'est tout le contraire si l'on en croit l'auteur, chercheuse au « European Institute for Security Studies » (EUISS). Le parti règne en maître dans les institutions du pays et les grandes entreprises publiques et privées. Les écoles et universités sont placées sous une étroite surveillance. Les grands événements sont marqués

par une geste nationale grandiose centré sur le parti. La tentative des dirigeants chinois de rénover le marxisme en lui intégrant les nouvelles technologies fait partie de ce grand plan. Le zèle chinois à développer un modèle alternatif susceptible de s'imposer au monde entier se traduit par un effort colossal de formation des fonctionnaires, des hommes politiques et des professionnels des pays en voie de développement, qui revient à les encourager à s'inspirer du modèle politique, économique et social de la Chine.

DEVENEZ MEMBRE DE L'AFFCE

L'AFFCE vit grâce aux cotisations de ses membres et organise différentes activités grâce à de telles cotisations.

Si vous souhaitez soutenir nos activités, n'hésitez pas à devenir membre! Il suffit de faire un virement de 30 € sur le compte de l'association, avec les coordonnées suivantes:

- Virement international/européen - IBAN : BE63 0016 9455 2008- BIC si nécessaire : GEBABEBB

- Virement belge: compte 001-6945520-08

- Paiement Paypal sur le site: <http://www.affce.eu>

En vous remerciant pour votre confiance et votre soutien!

COMITE EDITORIAL

Rédacteur en chef: Fabrice Andreone;

Coordination: Anne Serizier;

La Vie des institutions: Fabrice Andreone, Blandine Pellistrandi (Commission); Armel Prieur (Conseil); Benoît Lefort, Jérémie Requis (Parlement);

Chronique "Bruxelles insolite, Bonnes adresses": Armel Prieur, Anne Serizier;

Vie pratique "Trucs et astuces pour expatriés" : Tous.

Le coin des lecteurs: Anne Serizier.